



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/AC.26/2004/1
14 novembre 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Colloque régional sur l'intégration d'une perspective
sexospécifique dans les politiques économiques
21-23 janvier 2004

NOTE D'INFORMATION*

Le Colloque régional sur l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les politiques économiques se tiendra au Palais des Nations à Genève (Suisse) du 21 au 23 janvier 2004. Il est organisé conjointement par la **Commission économique des Nations Unies pour l'Europe** et le **Bureau de la Conseillère spéciale pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme**. Il servira à échanger des idées, des données d'expérience et des informations sur les bonnes pratiques dans le domaine de l'intégration, au niveau régional, d'une perspective sexospécifique dans les domaines d'action ci-après:

- Renforcement de l'accès des femmes aux moyens de financement et aux biens;
- Budgets axés sur les besoins des femmes;
- Valorisation de l'aptitude des femmes à l'emploi et appui à l'emploi des femmes;
- Les femmes et les régimes de pension;
- Mécanismes institutionnels pour intégrer une perspective sexospécifique dans les politiques économiques.

Le Colloque vise à appuyer la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing (1995) et les priorités spécifiques par région adoptées à la Réunion régionale CEE-ONU préparatoire de l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action cinq ans après l'adoption de celui-ci (Genève, 2000). C'est aussi une contribution de la région de la CEE-ONU à l'examen qui aura lieu en 2005, soit 10 ans après l'adoption du Programme.

* De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants qui participent à des réunions au Palais des Nations. Ils sont donc priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint et de le retourner au secrétariat de la CEE, le 6 janvier 2004 au plus tard, soit par télécopie (+41-22-917-0036), soit par courrier électronique (amanda.van.oostendorp@unece.org). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix, Genève (voir le plan ci-joint) afin d'obtenir une plaquette d'identité. En cas de difficulté, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 71171 ou 72307).

I. OBJET DU COLLOQUE ET CONTEXTE DANS LEQUEL IL S'INSCRIT

1. Le Colloque est le deuxième d'une série de réunions régionales organisées à l'initiative du Bureau de la Conseillère spéciale pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme et les commissions régionales respectives de l'ONU¹. Il doit servir à échanger à l'échelle régionale des idées, des données d'expérience et des informations sur les bonnes pratiques en matière d'intégration d'une perspective sexospécifique² dans les grands domaines d'action sur le plan économique.

2. Les aspects économiques de l'égalité entre les sexes ont été reconnus comme un domaine d'action prioritaire dans la région de la CEE-ONU lors de la Réunion préparatoire régionale de la Conférence de Beijing (Vienne, octobre 1994) et de la Réunion régionale d'examen de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing organisée cinq ans après l'adoption dudit plan (janvier 2000) (E/ECE/RW.2/2000/7). Les échanges d'informations sur les bonnes pratiques en matière d'intégration d'une perspective sexospécifique dans les politiques économiques qui auront lieu lors du Colloque aideront les pays de la CEE-ONU à appliquer les recommandations adoptées à ces réunions, tout particulièrement celles qui ont été adoptées en 2000 et qui concernent la valorisation de l'aptitude à l'emploi des femmes et leur protection sociale.

II. OBJECTIFS

3. Le Colloque vise à:

- Appuyer l'intégration d'une perspective sexospécifique à l'échelle nationale en définissant les approches et les points d'ancrage à utiliser pour appliquer des politiques sexospécifiques dans le domaine économique;
- Déterminer les possibilités d'intégrer une perspective sexospécifique dans la région de la CEE-ONU et les contraintes et difficultés qui persistent à cet égard;
- Appuyer les travaux de la CEE-ONU concernant l'intégration d'une perspective sexospécifique et améliorer la présentation à la Commission de la condition de la femme de rapports sur les activités de la CEE-ONU.

4. En outre, le Colloque contribuera à renforcer les synergies entre, d'une part, les activités de l'ONU concernant l'intégration d'une perspective sexospécifique et, d'autre part, les efforts faits aux niveaux national et régional. Il aidera en outre la Commission de la condition de la femme à jouer son rôle de catalyseur dans l'intégration d'une perspective sexospécifique à l'échelle mondiale.

¹ La première réunion de ce type a été accueillie par la CESAP (Bangkok, 11-13 décembre 2001).

² Une définition de l'intégration d'une perspective sexospécifique et le mandat à cet égard figurent dans les conclusions concertées 1997/2 du Conseil économique et social, les textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (Beijing+5) et la résolution 2001/41 du Conseil économique et social.

III. THÈMES PRINCIPAUX

5. Les aspects économiques de l'égalité entre les sexes constituent une priorité dans la région de la CEE-ONU dans le contexte général de taux de chômage relativement élevés et de fortes réductions des dépenses publiques, ce à quoi s'ajoutent dans un certain nombre de pays une détérioration particulière de la situation des femmes sur le marché du travail, la perte de leur protection sociale et la réapparition de conceptions traditionnelles du rôle de la femme dans la société. Cette priorité reflète aussi les avantages relatifs des compétences de la CEE-ONU en matière de parité entre les sexes et le profil de ses activités, qui visent à promouvoir un dialogue régional sur les politiques économiques tenant compte des sexospécificités.

6. Les participants au Colloque:

- Examineront les aspects sexospécifiques des politiques économiques en s'appuyant sur ce qui a été fait jusqu'ici pour assurer une égalité entre les hommes et les femmes dans le domaine macroéconomique et en tenant compte des engagements pris à cet égard aux conférences mondiales des Nations Unies, notamment la Conférence de Monterrey;
- Présenteront les bonnes pratiques ainsi que les difficultés qui restent à surmonter dans certains domaines dans lesquels des décisions économiques doivent être prises, en mettant l'accent sur les points suivants: i) égalité d'accès des hommes et des femmes aux ressources et aux moyens de financement; ii) intégration d'une perspective sexospécifique dans les budgets aux niveaux central et local (tout particulièrement les politiques fiscales et certains types de dépenses publiques touchant par exemple l'emploi, la santé et le logement); iii) appui à la valorisation de l'aptitude à l'emploi des femmes (tout particulièrement des programmes de formation et de recyclage, l'accès à un travail indépendant et aux technologies de l'information et de la communication et des mesures visant à concilier les responsabilités professionnelles et familiales); iv) les régimes de pension et la garantie de revenus pour les femmes âgées;
- Détermineront les outils et mécanismes à utiliser pour intégrer une perspective sexospécifique dans les domaines économiques (collecte de données et travaux de recherche universitaires, formation antisexiste, actions de persuasion);
- Examineront les rôles, les responsabilités et l'obligation de rendre compte des divers acteurs participant au processus d'intégration d'une perspective sexospécifique (gouvernements, parlementaires, autorités locales, secteur privé, ONG, milieux universitaires) ainsi que des mécanismes les mieux à même d'assurer la poursuite du dialogue entre ces acteurs et une prise de décisions efficace.

7. Dans le programme de travail du Colloque, tel qu'il est présenté dans l'annexe I, l'accent est mis sur cinq grands thèmes à examiner ainsi que sur des sous-thèmes spécifiques pour chacun d'entre eux.

IV. RÉSULTATS ESCOMPTÉS

8. L'espoir formulé est que le Colloque fera avancer la mise en œuvre pratique de l'intégration d'une perspective sexospécifique dans le processus de décision des pouvoirs publics à l'échelle nationale et la convergence des politiques sur la base des bonnes pratiques aux niveaux sous-régional et régional. Il devrait aussi déboucher sur des partenariats entre les pouvoirs publics et la société civile à tous les niveaux pour promouvoir l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les politiques économiques.

9. Un rapport indiquant la teneur des débats et comprenant des conclusions et d'éventuelles recommandations formulées sur la base des enseignements tirés de l'expérience sera présenté à la Commission de la condition de la femme.

V. FORMULE RETENUE ET PARTICIPANTS

10. Le Colloque prendra la forme d'une réunion d'experts organisée à l'échelle de toute une région. Les principaux participants seront des représentants des gouvernements et en particulier des représentants de ministères essentiels (finances, économie et affaires sociales par exemple) et des représentants de services pour l'égalité des hommes et des femmes. Des représentants de certaines ONG et organisations internationales seront aussi invités.

11. Chaque thème sera présenté par un spécialiste et deux à trois intervenants qui seront des experts nationaux et internationaux de la région: professionnels dans les divers domaines traités, notamment des personnes venant de milieux gouvernementaux, de milieux universitaires et d'établissements de recherche. Les communications seront suivies d'un débat interactif entre tous les participants. Il est prévu d'examiner à la fois les données d'expérience positives et les bonnes pratiques ainsi que des exemples des principales lacunes en matière d'intégration d'une perspective sexospécifique.

VI. LIEU DE LA RÉUNION

12. Le Colloque se tiendra du 21 au 23 janvier 2004 au Palais des Nations à Genève (Suisse). L'interprétation sera assurée par la CEE-ONU en anglais, français et russe.

VII. DOCUMENTATION

13. Des documents de base et des notes thématiques seront établis par des experts et le secrétariat de la CEE-ONU pour chacun des thèmes traités par le Colloque.

14. Par ailleurs, les participants souhaiteront peut-être rédiger une contribution écrite. Les contributions ne dépassant pas sept pages seront reproduites et distribuées par le secrétariat dans la langue d'origine. Elles devraient être adressées au secrétariat le 6 janvier 2004 au plus tard. Quant aux contributions plus longues, il appartiendra à leurs auteurs d'en amener eux-mêmes des copies (une centaine) pour distribution aux participants.

VIII. FRAIS DE VOYAGE ET AUTRES FRAIS

15. Les participants devront prendre en charge leurs frais de voyage, de logement et d'assurance maladie et autres frais. Un nombre limité de bourses de voyage pourront être octroyées à des participants de pays d'Europe orientale, d'Asie centrale et du Caucase.

IX. RÉSERVATIONS D'HÔTEL

16. Tous les participants devront faire eux-mêmes leurs réservations d'hôtel à Genève. Une liste d'hôtels pourra leur être envoyée sur demande.

X. PASSEPORTS ET VISAS

17. Les participants doivent être en possession d'un passeport valide et, le cas échéant, d'un visa d'entrée en Suisse (qui peut être obtenu auprès de la représentation diplomatique suisse dans leur pays). Il est recommandé de faire la demande de visa bien avant la date du voyage.

XI. INSCRIPTION

18. Chaque participant au Colloque est invité à remplir (à la machine ou à la main en caractères d'imprimerie) le *formulaire d'inscription* ci-joint et à l'envoyer par courrier ou, de préférence, par télécopie, dès que possible et, en tout état de cause, le 6 janvier 2004 au plus tard à l'adresse ci-après:

Bureau du Secrétaire exécutif
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10
Suisse
Télécopie: (+41 22) 917 00 36
Adresse électronique: amanda.van.oostendorp@unece.org

Toutes questions éventuelles concernant le Colloque devraient être adressées à:

M^{me} Ewa Runinska-Zimny, spécialiste des questions sociales (hors classe)
Téléphone: (+41 22) 917 16 98
Adresse électronique: ewa.zimny@unece.org



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Conference Registration Form

Date: _____

Please fax this completed form to the Host Secretariat and **BRING THIS ORIGINAL** with you to Geneva.
An additional form is required for spouses.

Title of the Conference

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr. Family Name First Name
Mrs.
Ms. Date of Birth: / / (dd/mm/yyyy)

Participation Category

Head of Delegation	<input type="checkbox"/>	Observer Organization	<input type="checkbox"/>	Participation	
Delegation Member	<input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.)	<input type="checkbox"/>	From	<input type="text"/>
Observer Country	<input type="checkbox"/>	Other (Please Specify Below)	<input type="checkbox"/>	Until	<input type="text"/>

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE

Document Language Preference English French Other

Origin of Identity Document	Passport or ID Number	Valid Until
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Official telephone N°.	Fax N°.	Official Occupation
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Permanent official address

Address in Geneva

Email Address

On Issue of ID Card

Participant Signature

Date

Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.

Please PRINT your name on the reverse side of the photograph

PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO

Security Use Only

Card N°. Issued

Initials, UN Official

Security Identification Section

Open 08.00 – 17.00 non-stop

